

Mardi 8 décembre 2020

Plan Rouen Nature : les premiers actes sortent de terre

Mardi 8 décembre, Nicolas Mayer-Rossignol, entouré des élus qui pilotent le projet, a présenté à la presse une des premières réalisations du plan de renaturation de la ville, annoncé le 14 octobre : la déminéralisation de deux linéaires de 180 mètres avenue de Bretagne.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente, de l'environnement et de la transition énergétique et Françoise LESCONNÉ, Conseillère municipale déléguée à la nature en ville : « *Ce plan de renaturation traduit la volonté de l'équipe municipale de répondre au dérèglement climatique. Renaturer la ville, c'est restaurer, protéger la biodiversité, maintenir et rétablir des corridors écologiques. C'est adapter la palette végétale et planter de nouveaux arbres. C'est lutter contre les îlots de chaleur et végétaliser les espaces publics. Notre ambition est claire : nous voulons porter à terme à 30% la part de surface végétalisée à Rouen. Face à l'urgence climatique, il y a urgence à agir ! Nous sommes heureux de ces premiers résultats concrets. Bravo aux équipes de la Ville pour cette mobilisation !* »

Pour "renaturer" le milieu urbain, il faut notamment végétaliser l'espace public. Et pour végétaliser l'espace public, il faut notamment retirer du bitume (on parle de "déminéralisation") dans certains secteurs.

En l'espace d'un mois, trois interventions ont d'ores et déjà eu lieu :

- Le parvis de l'auberge de jeunesse : plantation de plusieurs arbres, accompagnée de la création d'un aménagement horticole et botanique sur une surface de 16m². Le coût de l'opération est estimé à 7 200€.
- La rue de la République (partie basse) : le bitume a été extrait autour des arbres entre les rues des Augustins et Saint-Denis. Ici la présence végétale se composera d'une strate arbustive d'1,50m à 2m de haut entre les arbres et d'une strate herbacée de 30cm maximum en mode "prairie sauvage" qui tapissera les fosses. L'opération représente 12 100€. Les végétaux choisis, favorables à la biodiversité (accueillants pour la faune et la flore) et adaptés aux conditions difficiles (résistance à la sécheresse et à l'environnement urbain), doivent être implantés mi-décembre.
- L'avenue de Bretagne : Le chantier de déminéralisation, débuté le 7 décembre, prévoit ce même type de composition sur deux linéaires de 180m de chaque côté de l'avenue de Bretagne, pour 45 300€.

« *Ce programme d'actions, réponse au dérèglement climatique, vise à réinstaller la nature dans la ville, partout où cela est possible. Faire de la Ville aux cents clochers la Ville aux cents jardins ! Ces premiers actes concrets seront suivis de beaucoup d'autres.* » concluent Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Jean-Michel BEREGOVOY et Françoise LESCONNÉ.